

Communiqué - Le CSF se réjouit de l'adoption du projet de loi No 43

Adoption du projet de loi 43 portant sur le vote à visage couvert. Émis le 4 décembre 2007

Date de publication : 2007-12-04

Auteur : Conseil du statut de la femme

Pour diffusion immédiate

CNW : code 01

GQM : 00660

Vote à visage couvert

LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SE RÉJOUIT DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI

Mardi 4 décembre 2007 – La présidente du Conseil du statut de la femme, M^{me} Christiane Pelchat, se réjouit de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi 43 portant sur le vote à visage couvert.

« Le projet de loi, qui oblige chaque électeur à s'identifier à visage découvert avant de voter, respecte l'égalité entre les femmes et les hommes et témoigne de l'importance de protéger la dignité humaine des femmes. De plus, le fait que le projet de loi ait été adopté à l'unanimité démontre que cette valeur fondamentale est partagée par l'ensemble des parlementaires et de la population québécoise.»

-30-

Source : Béatrice Farand
Attachée de presse
Conseil du statut de la femme
Tél. : 418 643-4326, poste 245
Tél. portable : 418 572-3042